

PRENUMERATA

w Paryżu i na prowincji:

KWARTALNIE..... 5 fr.

PÓLROCZNIE..... 10 fr.

ROCZNIE..... 20 fr.

Zagranicą:

ROCZNIE..... 22 fr.

TELEFON :

TRUDAINE 61.42

POLONIA

REVUE HEBDOMADAIRE POLONAISE

PARAISANT CHAQUE SAMEDI

ABONNEMENTS

Paris et Départements:

TROIS MOIS..... 5 fr.

SIX MOIS..... 10 fr.

UN AN..... 20 fr.

Etranger :

UN AN..... 22 fr.

TÉLÉPHONE :

TRUDAINE 61.42

REDAKCJA I ADMINISTRACJA — 3^{bis}, rue La Bruyère, 3^{bis} — RÉDACTION ET ADMINISTRATION

— A nos abonnés, à nos lecteurs.

Nous avons l'honneur d'informer nos abonnés, nos lecteurs et nos amis qu'à partir du 1^{er} juin prochain, *Polonia* va cesser de paraître. Notre décision est irrévocable, étant basée sur un ensemble de raisons sérieuses et motivées.

Les affaires d'édition, à la suite de l'augmentation incessante et progressive du prix du papier et de l'impression, sont devenues, on le sait, extrêmement dures et difficiles. Toute idée de bénéfice mise à part, un simple équilibre financier est, à l'heure actuelle, pour un éditeur, un problème quasi impossible à résoudre. Depuis le début de la guerre, nous avons été obligés, par la force des choses, d'augmenter, à trois reprises, le prix de notre abonnement pour réunir les deux bouts, nous serions certainement forcés de l'augmenter encore pour la quatrième, puis pour la cinquième fois, et ainsi de suite, pour arriver à un prix rendu inabordable à la majorité des membres de la colonie polonaise de Paris.

A ces conditions générales, inhérentes à toute affaire d'édition en ce moment, il y a lieu d'ajouter, en ce qui concerne notre revue, les circonstances particulières relatives à sa rédaction. Notre rédacteur en chef s'étant engagé, il y a un an, dans l'Armée polonaise, s'était trouvé, depuis, dans l'impossibilité non seulement de consacrer tout son temps à *Polonia* comme jadis, mais même de s'occuper tant soit peu de sa rédaction. Il en est résulté la nécessité de grever notre budget de dépenses nouvelles et relativement importantes destinées à couvrir les frais de la collaboration.

Cependant, malgré toutes les difficultés au milieu desquelles il nous aurait fallu nous débattre, nous n'aurions certes pas reculé devant de nouveaux efforts pour soutenir notre publication, si d'heureux changements n'avaient point modifié, depuis quelque temps, le terrain d'existence de la colonie polonaise en France; si nous n'étions pas enfin arrivés, en ce qui concerne les relations franco-polonaises, à des résultats pour l'obtention desquels nous avons travaillé sans trêve ni répit depuis la fondation de cette revue.

Polonia a cessé, ces temps derniers, d'être l'unique organe polonais à Paris défendant fidèlement le drapeau des Alliés; elle a cessé d'être ici le seul foyer de la foi profonde des Polonais dans la victoire des démocraties occidentales, dans le triomphe des champions de la libération des peuples, dans la vieille fraternité d'armes franco-polonaise.

Des institutions polonaises très puissantes vinrent établir leur siège à Paris; des publications périodiques importantes, disposant de tous les moyens matériels nécessaires, ont été et vont y être créées. Animées d'un grand amour de notre patrie, elles travailleront, nous n'en doutons pas, avec le même zèle que nous, pour le bien public, libres de tout esprit de coterie, incapables de partialité et de parti pris, réfractaires au jugement fait à la légère, à la critique superficielle: défauts que *Polonia* n'eut jamais à se reprocher.

En quittant, la tête haute, cette place de combat, nous sommes convaincus que notre œuvre durera, qu'elle sera féconde en résultats magnifiques qui furent nos rêves les plus chers.

Ayant eu toujours pour principe de remplir consciencieusement tous nos engagements, nous informons dès à présent nos abonnés de notre résolution de suspendre la publication de *Polonia*, afin de pouvoir liquider de la façon la plus scrupuleuse, toutes nos obligations envers eux.

En conséquence, nous leur proposons à leur choix :

1° Soit de leur expédier gratuitement jusqu'à l'expiration de leur abonnement le nouveau journal *Polak* (Le Polonais) avec son supplément mensuel *Skarbiec* (Le Trésor).

2° Soit de leur rembourser le montant de leur abonnement pour la période payée à partir du 1^{er} juin, par des publications parues aux éditions de *Polonia*.

3° Soit de leur rembourser le dit solde en espèces.

Avant de terminer, nous tenons à adresser ici nos plus cordiaux, nos plus profonds remerciements à tous ceux — Polonais et Français — qui nous ont accordé leur confiance, qui nous ont soutenus moralement, qui nous ont encouragés dans notre labeur patriotique; qui répondaient avec tant de générosité à nos appels en faveur d'œuvres sociales ou nationales dont nous nous faisons les promoteurs.

Nous avons traversé de longues heures de luttés presque sans espoir pour notre avenir national. Toujours indépendants, nous tenant en dehors de tout groupement, nous n'avons jamais été un organe de quiconque, sinon de notre conscience et de l'idée polonaise. Nous suivions toujours ceux dont l'action correspondait à nos convictions.

Nous assistons, enfin, à la réalisation de nos désirs les plus ardents. Et, en cédant notre place aux autres, nous contemplons avec fierté le drapeau de la Pologne Unie et Indépendante, croisé avec le drapeau tricolore de la France héroïque.

LES EDITEURS DE « POLONIA ».

La Lithuanie sera-t-elle allemande?

On ne doutera plus cette fois de la ferme intention des Allemands de s'installer en Lithuanie et de s'y imposer. L'empereur d'Allemagne vient de décider la création d'un *Etat lithuanien* « libre et indépendant », mais *rattaché* à l'Allemagne par diverses conventions qui assureront au gouvernement de Berlin un « étroit » protectorat sur la Lithuanie.

C'est la *Taryba*, c'est-à-dire le Conseil national lithuanien qui aurait eu l'idée de cette indépendance *conditionnelle* de la Lithuanie. Emanation d'une Assemblée nationale lithuanienne réunie à Vilno, l'été dernier, la *Taryba* avec ses vingt membres, pour la plupart curés de campagne et propriétaires ruraux, représente bien incomplètement la Lithuanie.

La *Taryba* aurait pu se borner à un rôle d'attente et de temporisation, et remettre à l'issue de la guerre ses décisions relatives à la constitution de l'Etat lithuanien.

Elle a préféré prendre position immédiatement contre la Russie et contre la Pologne, avec laquelle elle entend n'avoir rien de commun; elle s'est hâtée de jouer à l'autonomie, à l'indépendance, et de montrer que, pour elle, l'issue de la guerre n'est pas douteuse et que l'Allemagne peut décider du sort de la Lithuanie.

Le 11 décembre dernier, la *Taryba* proclamait (à une faible majorité il est vrai) l'indépendance de la Lithuanie et son *Alliance* avec l'Allemagne; et le 23 mars suivant une délégation vint notifier, à Berlin, cette résolution au chancelier d'Empire.

Le désappointement fut vif chez certains organes activistes polonais comme le réactionnaire *Czas* et la pseudo-démocrate *Nowa Reforma* qui croyaient bonnement que moyennant le sacrifice de Posen, de Dantzig et de Katowice, l'Allemagne permettrait les justes revendications de la Pologne en Lithuanie.

Il ne fut pas moins vif chez les gens prudents de la *Taryba* et chez les personnes éclairées et expérimentées que peut compter l'opinion publique lithuanienne.

Comme suite à la démarche des Lithuaniens, du 23 mars à Berlin, l'empereur d'Allemagne, par un décret, vient d'ordonner au chancelier d'Empire d'annoncer qu'il reconnaît « la Lithuanie comme Etat libre et indépendant » et qu'il lui confère « la protection de l'Empire allemand auquel cet Etat sera rattaché par une alliance d'une solidité *éternelle* et des conventions spéciales, dans le domaine militaire, économique, douanier, des communications et des monnaies ».

La Lithuanie sera admise aussi à participer aux *charges de guerre* de l'Allemagne, puisque ces charges servent également à la libération de la Lithuanie.

Il est difficile d'imaginer une mainmise plus large sur un Etat « libre et indépendant » que celle que l'Allemagne promet à la Lithuanie nouvelle.

Certes, la « protection de l'Empire allemand » ne saurait être gratuite; il faut la payer. La participation de la Lithuanie aux charges de guerre de l'Allemagne ne serait pas un prix suffisant. En tout état de cause, la Lithuanie « libre et indépendante » devra, selon les règles du Droit international, prendre sa part des dettes de l'Etat russe dont elle sort et dont elle faisait partie intégrante avant la guerre.

Les conventions spéciales qui doivent unir la Lithuanie et l'Allemagne et consacrer « la soli-

dité éternelle » de leur Alliance, sont à vrai dire bien plus inquiétantes que la participation de la Lithuanie aux dettes de la Russie ou de l'Allemagne.

« Dans le domaine militaire » la Lithuanie doit être rattachée à l'Empire allemand. Douce perspective pour la jeunesse lithuanienne, pour les braves virai de Maryampol, de Szawle, de Rosieny, ces Samogitiens pur-sang qui chassent de race et détestent naturellement les Prussiens autant que Mindowe, Vitenés, Gedymin, Kiejstut et Vitold haïssaient les Teutoniques.

Exercice à la prussienne, discipline à la boche, voilà ce qu'ils attend. La Russie levait un tiers de leur contingent ; l'Allemagne en lèvera les trois quarts ou la totalité.

Grâce aux chemins de fer, aux routes, aux vapeurs sur les fleuves dont elle se prépare à doter le pays, l'Allemagne pénétrera partout ; ses marchandises, sa langue, son esprit, son influence seront portés par ses *kulturtraeger* jusque dans le moindre village lithuanien. Les Israélites qui représentent douze pour cent de la population lithuanienne comprennent déjà l'allemand et le parlent.

La Lithuanie est catholique ; pour mieux la « prendre », l'Allemagne lui enverra des catholiques, de respectables dévots qui combleront les vœux de Monseigneur l'évêque de Kaunas (l'évêque lithuanien de Kowno), qui accepte déjà la germanisation de sa patrie à condition qu'on en fasse une monarchie conservatrice et chrétienne.

Au point de vue des routes et des voies ferrées, la Lithuanie n'aura évidemment qu'à se louer de l'Allemagne. La paresse et la gabegie de l'administration russe ne laisseront aucun regret en Lithuanie. Toutefois l'ordre, l'exactitude et la rectitude germaniques pourront paraître un peu durs à nos amis lithuaniens. Mais ils s'y feront ; et déjà, peut-être, l'habitude est prise.

L'activité économique de la Lithuanie n'est encore qu'à ses débuts et une vie nouvelle sera infusée à cet Etat « libre et indépendant » par la puissante Allemagne. La vie économique de la Lithuanie sera ce que l'Allemagne la fera, surtout qu'au point de vue monétaire, douanier et financier la Lithuanie dépendra de Berlin.

Dès lors, l'armée lithuanienne étant une dépendance de l'armée allemande, la monnaie et le crédit étant allemands, les douanes et les chemins de fer étant allemands, l'économie nationale étant allemande, on se demande ce qui restera de lithuanien dans le nouvel Etat libre et indépendant que la magnanimité de Guillaume II vint d'édifier quelque part là-bas, sur le Niemen et la Wilia, sans que l'on sache bien d'ailleurs où cet Etat commence et où il finit ?

GEORGES BIENAIMÉ.

LA CONSTITUTION DU 3 MAI ET L'OPINION FRANÇAISE

Bien que la guerre se poursuive, toujours implacable, bien que la Pologne reste le grand champ de bataille ensanglanté que se disputent les nations, chacun parle de l'organisation du futur Etat polonais : les souverains des puissances centrales font des décrets plus ou moins arbitraires pour régler la nouvelle constitution. Les Alliés doivent, forcément, se borner à des promesses, mais ils n'en sont pas avares, et il n'est pas jusqu'aux simples particuliers qui n'aient la manie de se livrer à ce jeu des combinaisons diplomatiques. Tous s'occupent de la Pologne et, bien entendu, tous veulent son bonheur, mais aucun ne cherche à comprendre ses véritables aspirations, à lui laisser au moins le bien qu'elle préfère par-dessus tout, qui est le droit de disposer librement d'elle-même. Cette incompréhension des choses polonaises, cette manière toute subjective de les étudier et de les juger, cette ignorance, et, en même temps, cette prétention à tout connaître, des hommes d'Etat et des journalistes français, n'est pas nouvelle et ce n'est pas d'aujourd'hui seulement que nous en voyons les exemples. Lorsque fut promulguée la constitution polonaise du 3 mai 1791, ce grand fait, comme on le pense, ne pouvait pas laisser indifférente la France alors toute tendue vers le désir de la liberté, mais qui ne devait avoir sa constitution que cinq mois plus tard, le 3 septembre 1791. Dans la voie des réformes intelligentes et justes, la Pologne se montre donc, là, l'aînée de la France ; la constitution du 3 mai était un modèle de réalisme, de sagesse politique et de modération, les Polonais y réparaient toutes les fautes de leur ancienne législation, en faisant une part plus grande à l'autorité et, en même temps, en ouvrant largement à tous, les rangs de leur noblesse ; ils établissaient ainsi une sorte d'*égalité par en haut* infiniment plus propice au développement individuel que le nivellement des classes qu'on cherchait à réaliser ailleurs. Quoi qu'il en soit, dès que le texte de cette constitution fut à peu près connu en France, vers le milieu de mai environ, il s'engagea, à son sujet, une discussion un peu incohérente.

Avant tout, l'ignorance parfaite de la situation exacte en Pologne fait commettre erreur sur erreur aux écrivains sympathiques ou hostiles. « L'Ami de la Révolution » se répand en louanges sur ce qu'il croit être l'œuvre de Stanislas-Auguste Poniatowski, *électeur de Saxe* (sic).

Camille Desmoulins, d'autre part, s'indigne et clame contre elle ; il se déchaîne en invectives contre la Pologne, contre son histoire, qu'il refait à sa manière, contre ses institutions qu'il cite mal à propos. Anacharsis Cloutz, citoyen de l'univers et baron du Saint-Empire, se contente de lancer aux Polonais quelques phrases pompeuses et vides. Au reçu de la nouvelle, il salue « ce jour heureux où les amis de l'humanité promettent un regard consolant sur les plaines fertiles de la Sarmatie, de la Gaule et de l'Amérique ». C'est tout un déluge de mots sonores, de comparaisons imagées des Polonais avec les Français : « Poursuivons notre carrière, marchons ensemble, braves Sarmates, car nous voilà sur la même ligne, vous, en élevant le peuple au rang de la noblesse, et nous, en élevant la noblesse à la dignité du peuple. » En général, ces élans vers une Liberté pure, vraie et naturelle, ces réformes si bien adaptées à la vie polonaise ne provoquent, chez les Jacobins, que des critiques violentes et empreintes d'une grossière ignorance. Dans un journal où collaborent Fabre d'Eglantine et Chaumette, on dit que c'est Stanislas-Auguste, toujours *électeur de Saxe*, qui, seul, est l'auteur de la Constitution du 3 mai, et que la révolution polonaise n'est « qu'un moyen adroit de perpétuer l'esclavage ».

Quand la municipalité de Paris, la Société des « Amis de la Constitution », la « Société de Verdun » prennent la décision d'envoyer des félicitations officielles à la ville de Varsovie, les Jacobins y font une telle opposition que les sections rejettent ce projet. Il y avait, chez les Jacobins, une mauvaise volonté déclarée à l'égard de la Constitution du 3 mai, comme une sorte de jalousie pour s'être laissé devancer dans la voie d'un progrès qui, bien que généreux, restait applicable et normal.

Ainsi, la Pologne, dans son noble effort, ne rencontrait pas, dans la France nouvelle, l'appui sur lequel elle était en droit de compter. A peine quelques esprits indépendants cherchaient à sortir de l'étroitesse générale ; Mallet du Pan, un étranger, un Genevois, consacra, dans le *Mercur*, un grand article à la Pologne : « Les points essentiels », dit-il, « de la Nouvelle Constitution de Pologne, contrastent avec celle de la France, ils en sont une satire amère... Ces sages Polonais se sont bien gardés de renverser leur ancien gouvernement pour essayer à neuf les théories de quelques fous, pour avoir le plaisir de marcher sur des amas de ruines détrempées de larmes, couvertes de malheureux, de cadavres, de maisons brûlées, pour arriver au travers des catastrophes, des désordres, des crimes, des calamités, à une anarchie tant soit peu systématique. Ils ont laissé debout l'édifice en en ména-

FEUILLETON DE POLONIA, DU 18 MAI 1918

LES ÉCRIVAINS POLONAIS

JÓZEF WEYSSENHOFF

II

Cà et là, parmi les pages lyriques de Weyssenhoff apparaît encore son sarcasme qui grime un niais en apôtre, ou un coquin en gentleman. Mais nulle part ailleurs qu'en « *La Vie de Podfilip-ski* » et qu'en « *Journées Politiques* », il n'entre comme le sentiment initial de l'œuvre. Cependant, qu'il y soit enserré par parenthèse, ou bien qu'il en forme l'objet principal — il ne va jamais jusqu'à la détestation. — Pour ses haines, Weyssenhoff réserve d'autres armes : plutôt une trique et une hache qu'une épée.

Du reste, la chose ne laisse pas d'être claire. Déteste-t-on nécessairement ceux que l'on raille ? et la moquerie, la plus acerbe, suffit-elle contre ceux qu'on exècre ? L'ironie n'est-elle pas souvent un chemin détourné pour prouver la tendresse ?...

Au cas où il existerait une antinomie foncière entre l'ironie et l'amour, la figure littéraire de Weyssenhoff serait bien déconcertante. Car il y a, pour le moins, autant de l'un que de l'autre dans son talent copieux.

Ainsi, « *La Zibeline et la Fillette* » (*Cycle de chasses*) est un poème enthousiaste à la gloire de la terre lithuanienne, grasse, boisée, giboyeuse, coupée de lacs d'argent et d'azur... un poème laudatif en l'honneur de ses habitants, femmes et hommes, blonds, grands, fiers, lents, têtus et taciturnes dont la vigueur connaît toutes les passions et le cœur toutes les délicatesses... et enfin, un poème descriptif à l'intention de ces

autres hôtes du pays, gent de poil et de plume.

Dans une « *contrée calme et modeste bien que riche, peuplée d'une antique noblesse et de paysans plus antiques encore* » où les belles filles, les beaux sites et tout animal abondent, il est bon de vivre, de giboyer et d'aimer.

Les deux « *szlachec* » (1), Stanislas Pucewicz (Pou-tzé-vitch) et Michel Rojecki (Royetz-ki), accompagnés de leurs chiens Hetka et Fox, et les fusils tout prêts, s'en vont à la conquête de cette vie jeune, fraîche et allègre, en entonnant, à l'aurore mouillée de rosée, une vieille chanson de chasse (2) :

Et d'ores, aux parts donc, aux parts,
Mon bon Compagnon !
Prends le lièvre et la chevette,
La zibeline et la fillette
Sont à moi, Compagnon ! (3)

C'est là, en cette Lithuanie natale, au fond de ses grands bois, dans ses champs mamelonnés et sur ses landes, qu'ils ont appris — et Weyssenhoff avec eux — « la phonétique communicative avec les bêtes, la forêt et le vent. » C'est là que, infatigables chasseurs, ils ont aiguisé leurs facultés de percevoir par les cinq sens, uniment. Et, certes, l'un d'eux, le narrateur, doit avoir en sus un sixième sens — celui d'artiste. Ils peuvent sentir que tel jour « le goût de l'air fut vif et âpre, assaisonné des ferments de la saison avancée » ; à tel autre moment ils peuvent voir et entendre ce que les simples citadins ne voient ni n'entendent : la vie secrète de la nature.

(1) Szlachec (chlakh-tzitz) : gentilhomme campagnard.

(2) C'est elle qui prête son titre au livre.

(3) A teraz się dzielmy, dzielmy,

Towarzyszu mój !

Tobie zając i sarna,

A mnie soból i panna,

Towarzyszu mój !

Mais s'ils... ou plutôt, à proprement parler, si lui, Weyssenhoff, la comprend et la décrit en sensible et émouvant poète, si les bois, les eaux, le jeu éternel de la lumière céleste lui découvrent toute leur beauté et toute leur âme, — les bêtes, il les regardera en Nemrod et les admirera en peintre : comme une proie ou comme une « nature morte ».

Ses tableaux paysagistes sont justes, heureux et plastiques. Les mots agencés avec art miroitent devant les yeux et chantent dans l'oreille : il y a là de l'amour :

« Le pays s'étalait largement, borné d'un côté d'une forêt proche, et de l'autre s'épandant en un immense lac d'un gris-bleu et comme duvetoux sur la surface. Au jour, il se trouvait là-bas un lac, mais il gisait plus loin et coupait la contrée de son acier bleuté, tel la lame d'une faucille. Maintenant, il déborda sous l'action de la lune, s'immatérialisa et se répandit à l'infini en une crue somnolente. Rien que de rares collines prirent sur elles l'azur sec des rayons lunaires, et furent comme des îles sur une mer endormie. Les bords seuls de ces eaux calmes, visibles de la ferme, bords troubles et fumants indiquaient que c'est le brouillard qui se diffusa ainsi et domina sur tout. »

J'ai tiré des innombrables paysages qui vivent dans l'œuvre de Weyssenhoff ce petit nocturne en gris-mineur, par hasard et non au choix. Il y en a de plus beaux — et de toutes les couleurs et de toutes les harmonies — que lui inspira sa tendre compréhension de la terre lithuanienne.

Par contre, comme je viens de le dire, sa connaissance des bêtes de tout crin, plumage et pelage provient uniquement de sa dévotion pour saint Hubert. Weyssenhoff aime en elles leurs chairs savoureuses et leurs robes de grand prix.

geant tous les propriétaires et en se bornant à en rectifier l'ordonnance. Ils n'ont point voulu, ils n'ont point fait de *Révolution violente*... La Constitution polonaise a été proclamée sans soldats, sans armes, sans la plus légère goutte de sang et, par conséquent, sans piques, sans haches et sans lanterne.»

Tel est l'éloge que méritait ce peuple polonais, accusé si longtemps et si injustement de ne pas savoir se gouverner, de se porter à l'excès en toutes choses et de se laisser aller si facilement à l'indiscipline et à l'anarchie!

Mais, en général, la France révolutionnaire n'accueillit pas avec sympathie la Constitution du 3 mai. Ceux que Catherine II allait appeler des « Jacobins » furent traités « d'aristocrates » à Paris. Ceux qui devaient bientôt par l'héroïque insurrection de Kościuszko, sauver la France et sa liberté naissante, en attirant sur eux toutes les forces ennemies, virent leurs intentions et leurs actes méconnus et dénaturés, jusqu'au moment, enfin, où, au traité de Bâle, on abandonna complètement la Pologne qui était pourtant la première et la plus intéressante des « Républiques-sœurs ».

Cette brève étude prouve une fois de plus que la Pologne ne doit pas plus compter sur les puissances libérales que sur les monarchies absolues, mais que c'est en elle seule, dans sa force, dans sa vitalité, dans sa constance qu'elle sait trouver les raisons de son inébranlable espoir.

ANNE-MARIE GASZTOWTT.

UNE LETTRE D'ADIEU

A Monsieur Venceslas Gąsiorowski,
Directeur de « Polonia ».

Mon cher Confrère,

Vous me faites l'honneur, — n'ayant point oublié que j'ai été un des premiers à vous offrir ma collaboration lorsque Polonia était devenue un journal de guerre, — vous me faites le grand honneur de me demander d'adresser quelques lignes aux lecteurs de cette revue, à l'heure où vous jugez sa mission d'avant-garde comme terminée.

Cette décision attristera certainement vos lecteurs, mais ils ne pourront que vous approuver, sachant que vous poursuiviez votre œuvre patriotique sur un autre terrain et que, après avoir remplacé la plume par l'épée, vous continuez à servir votre noble patrie — encore malheureuse — sous l'uniforme d'officier polonais.

L'œuvre de Polonia restera inscrite en lettres d'or dans les annales du journalisme patriotique polonais. Fondée peu de temps avant la guerre,

aux heures grises de l'indifférence générale en Europe à l'égard de la Pologne, votre revue, mon cher confrère, s'affirma, dès ses premiers numéros, comme un organe de fraternité franco-polonaise. Elle fut lue et appréciée dans les milieux français les plus variés, principalement dans le monde politique, scientifique et littéraire. Beaucoup de ceux qui s'étaient habitués à ne considérer plus la Pologne que comme un ancien pays de l'Europe, bien mort et enterré depuis longtemps par l'opinion publique européenne, rapprirent, en lisant Polonia, que la patrie de Kościuszko et de Mickiewicz était toujours vivante... ce qu'ils avaient oublié peu à peu. Et bien des disciples de Machiavel eurent honte, sans oser encore l'avouer publiquement, d'avoir cherché, pendant si longtemps, le cœur de la Pologne aux bords de la Néva et de s'être laissé convaincre que l'ordre régnait à Varsovie d'une façon irrévocable et définitive.

Enfin, la guerre vint. La guerre libératrice des peuples opprimés! Le rôle de Polonia depuis août 1914 est trop connu pour que j'aie besoin d'y insister. Avec une énergie et un zèle admirables, cette revue défendit, depuis son premier jusqu'à son dernier numéro, la politique des Alliés contre celle des Empires centraux. Jamais elle ne dévia de la grande route franco-polonaise; jamais elle n'accepta aucun compromis suspect. Elle fut le point d'appui, une sorte d'arche nationale de tous les Polonais décidés à lutter jusqu'au bout contre l'Allemagne; à donner leur vie pour cet idéal sublime de leurs pères : Pologne libre, Pologne unie, soudée à jamais et indivisible. Le Comité des Volontaires polonais fut son œuvre et l'Armée polonaise autonome en France, symbole de la Pologne vivante sur le front français, est la dernière expression de sa propagande.

Polonia a accompli sa tâche; elle a terminé son œuvre d'avant-garde. Porte-drapeau de l'Alliance franco-polonaise, elle a été le porte-parole de tous les Polonais amis de la France : les Français amis de la Pologne s'en souviennent.

Faut-il rappeler aux lecteurs de Polonia les éditions magnifiques de cette revue : le numéro de Polonia-Noël 1915, consacré aux volontaires polonais dans l'Armée française, et celui de 1916 consacré à l'amitié franco-polonaise à travers les âges?...

Les lecteurs n'ont pas oublié, non plus, j'en suis certain, la substantielle Enquête de Polonia sur la question polonaise, faite parmi les hommes politiques, les savants et les écrivains français et parue aux éditions de cette revue sous ce titre : La France pour la Pologne.

Ce sont là, pour une revue franco-polonaise, de véritables titres de gloire. Polonia peut en être fière.

VICTOR JOZE.

L'ALLEMAGNE A-T-ELLE CONCLU UN TRAITÉ SECRET AVEC TROTZKY?

LA POLOGNE VENDUE

Au moment où les deux empereurs d'Allemagne et d'Autriche discutent probablement le sort de la Pologne, la *Gazette de Lausanne* du 13 mai publie l'information suivante, qui est, écrit-elle, « parvenue de Pétrograd à Lausanne par une voie qu'on nous garantit digne de toute confiance » :

« Un traité secret a été signé à Brześć-Litewski entre l'Allemagne et la Russie concernant la Pologne.

« En voici les points principaux :

1. L'Allemagne obtient le contrôle politique absolu sur toutes les parties de la Pologne.
2. La Russie ne voit pas d'objection au cas où l'Allemagne voudrait annexer les districts miniers de Dombrowa, faisant partie des gouvernements de Petrokof et Kielce, et certains districts du gouvernement de Suwalki.
3. La Russie ne s'opposera pas à la promulgation de dispositions spéciales concernant la possession des terrains pétroliers en Galicie.
4. L'Allemagne ne s'opposera pas à la propagande socialiste russe en Pologne.
5. La Russie s'engage à soutenir à la future conférence de paix le point de vue que la question polonaise est une question allemande et non pas une question internationale.
6. La Russie prendra des mesures nécessaires pour désarmer les contingents militaires polonais existants et s'opposera à la formation de nouvelles unités.
7. Au cas où l'Allemagne croirait nécessaire de changer sa politique envers la Pologne, la Russie s'engage à considérer le traité ci-dessus comme non avvenu.»

Le Temps du 14 mai en reproduisant ce document l'accompagne des remarques suivantes :

Ces stipulations paraissent être superflues après l'article III du traité de Brześć-Litewski, aux termes duquel « les territoires situés à l'ouest de la ligne convenue entre les parties contractantes et qui ont appartenu à la Russie ne seront plus soumis à la souveraineté russe ». Une fois que les bolchevistes avaient signé cette renonciation générale, on ne voit pas pourquoi l'Allemagne aurait tenu à obtenir leur autorisation pour régler à son gré le sort de la Pologne, ni surtout pourquoi elle leur aurait promis de laisser la propagande socialiste russe se développer dans ce pays. Si le traité en question n'est pas apocryphe, il doit donc être antérieur à la paix de Brześć-Litewski. De toute façon, un pareil traité ne pourrait être qu'une précaution allemande contre l'Autriche-Hongrie, et l'on ne sera pas étonné si le gouvernement allemand éprouve le besoin d'en démentir l'existence, au moment où Charles I^{er} est l'hôte de Guillaume II.

Il tâche de surprendre leurs mœurs... amours... habitudes, pour leur opposer les ruses de la vénerie, — ne les considérant qu'en tant que beaux trophées de chasseurs :

« Fox traînait dans sa gueule un énorme sourdaud, luisant et noir avec une aile pendante et l'éventail à moitié replié. Un grand sourcil rouge paraît encore, au-dessus de la paupière livide et close, la tête de ce dignitaire des marais. »

De la chasse au blaireau, Weyssenhoff rapporte une telle esquisse :

« Une tête regardait à droite et à gauche, silencieuse et prudente, tête dirait-on de serpent, noire rayée de gris sur le crâne. Seulement, ce serpent, au lieu d'une gueule courte et obtuse de grenouille, avait un groin mobile qui se plissait en rapides tics... Le blaireau, s'étant glissé dehors, manifestement prenait vent; et peu après, derrière le col relativement mince, se montra, à mi-taille, le gros corps de l'animal pareil à un sac long et bien bourré... »

Et ainsi passent en brèves ébauches tous les habitants de l'air, des fourrés, des marécages et des champs. Les voici réunis au tableau, après une chasse seigneuriale :

« Donc, péle-mêle reposaient par terre des lièvres sans physionomies individuelles et comme coulés d'un même moule, multipliant ainsi en fil long et symétrique des jambes raides et des oreilles. Des chevreuils reposaient pareillement, ceux-ci déjà plus variés comme grandeur; et aussi, des sangliers divers : des porcs noirs et roux-sale avec des mufles garnis de courbes cimenterres, des laies aux groins désarmés, dangereuses pourtant par leur poids et par leurs sabots, des mâles de cinq ans dont la défense droite et aiguë fend en coup de couteau, des solitaires de bonne mine encore, et des innocents marçassins à raies fauves.

Les uns rouges et d'autres grisâtres, des renards reposaient en pénitents qu'aurait assemblés une mortelle méditation sur le cours de leur vie de rapine. A la limite du poil et de la plume, sur une litière de feuilles, on a placé artistement une martre des forêts dans la pose traitresse d'oiseler, mais morte depuis trois jours, elle avait l'air dans sa pelisse sombre et précieuse d'une chenille inerte. Suivait une longue série de divers oiseaux, des faisans sans nombre, en quatre variétés : tchèques, anglais, mongols et dorés; des noirs coqs de bruyère et leurs femelles richement bariolées; des coronilles bigarrées pareilles aux gelinottes des bois, mais plus petites qu'elles; des perdrix en velours gris dont les mâles se distinguent par un croissant dessiné sur la poitrine; des tourterelles pas plus grandes que ça, mais très recherchées à cause de leur chair au goût de genièvre, et d'autres encore, mirifiques ailés, joliment lavés par la rosée, lustrés et luisants presque tous, — ceux-là seuls exceptés auxquels, après leur mort, le vent et la pluie ou le sang coagulé ont ébouriffé et souillé leur plumage, naguère si net. Au-dessus des renards reposaient quelques rapaces de l'air : des autours véloces et des milans simples, des milans royaux et d'agiles émerillons... »

En ajoutant l'élan, le loup et l'ours, la faune de la Lithuanie a passé, comme nous le voyons, au complet à portée du fusil de Weyssenhoff et... à portée de sa plume, — depuis les « grosses pièces » jusqu'aux mignonnes bestioles. Il l'a pratiquée toute dans ses chasses; de même, qu'il explora toute la flore de là-bas... Pas un des aspects de la campagne lithuanienne qui ne se soit imprimé sur sa rétine de peintre. Et Weyssenhoff connaît le pittoresque de ce pays, tout en demi-teintes et en lignes tranquilles, pour avoir regardé changer la couleur des heures, dès

l'aube au crépuscule et du soleil couchant jusqu'à la nuit étoilée ou obscure, le long des quatre saisons de l'année... Il connaît les Lithuaniens, du prince au manant, pour les avoir fréquentés intimement et pour les avoir beaucoup aimés.

Aussi, cette Lithuanie reconstruite par sa prose, dans son apparence et dans son fond, lui sert de cadre à plusieurs romans, dont « l'Union » (Unia) en est le plus remarquable.

Dans une affabulation où l'amour marie un Polonais à une Lithuanienne, Weyssenhoff agit un problème qui, grave toujours, aujourd'hui prend toute son importance : la continuation de l'alliance fraternelle de deux Pays et de deux Peuples :

« La Lithuanie a agréé notre foi et notre usage, sans pression de notre part, sans humiliation de la sienne, et par un libre examen en l'espace de cinq siècles s'est confirmée dans sa résolution. Jusqu'à avant-hier nulle ombre de trahison et aucune révolte !... Et nous-mêmes, vis-à-vis d'elle n'avons point de torts. Nous ne lui inculquons pas notre culture à la prussienne; nous lui avons laissé l'option de la langue, même officielle, et c'est elle qui abandonna un idiome maladroit pour devenir le jardin de la parole polonaise, jardin riche de chênes tels que Mickiewicz. Nous avons séparé nos Trésors et nos Armées; nous ne tirions jamais, par ordres et décrets, des sucs nourriciers du Niémen à la Vistule; nous nous unissions de plein gré, pour notre défense commune. Les deux Sœurs Royales n'ont pas de coupes, l'une par rapport à l'autre... »

(A suivre.)

JAN-TOPASS.

LE RÉSULTAT DU CONGRÈS DE ROME

L'opinion de M. Maryan Seyda.

La *Gazette de Lausanne* du 7 mai publie une interview de M. Maurice Muret, son rédacteur en chef, de passage à Paris, et M. Maryan Seyda, membre du *Comité National Polonais*, qui, avec d'autres Polonais éminents, avait pris part au Congrès de Rome (8-10 avril). Sur la question : « Que pensez-vous du résultat du Congrès ? » M. Seyda a donné la réponse suivante :

— Nous pensons qu'il y a lieu d'être satisfait. Il est vrai que l'accord italo-yougoslave a un caractère général et qu'il n'envisage pas de façon concrète les différents problèmes, surtout les questions territoriales, mais il représente un grand pas en avant. En vue des travaux futurs qu'accompliront les représentants des nations opprimées de concert avec ceux des nations alliées dans les *Comités d'Entente*, il a été convenu d'appliquer le principe de l'autonomie de chaque groupe national. Ce principe avait déjà été introduit par les Polonais pendant les travaux préliminaires de Paris. Grâce à lui, les représentants d'une nation ne peuvent être mis en minorité par ceux des autres. Une collaboration pratique et féconde peut et doit se développer sur ces bases.

Quant au résultat politique du Congrès, nous le formulons comme suit :

1. Nous considérons comme favorable tout ce qui peut avoir pour effet d'affaiblir l'Autriche à l'intérieur.

2. Nous considérons comme favorable tout ce qui contribue à creuser le gouffre entre l'Autriche et les Alliés, car, si ce gouffre devenait moins profond, la paix deviendrait possible et non pas une paix séparée, mais la paix générale. Les neutres peuvent souhaiter la paix. Nous ne le pouvons pas. Une telle paix serait une catastrophe pour la Pologne, aujourd'hui occupée et tyrannisée par l'Allemagne.

3. Nous considérons comme favorable que les représentants des nations en cause aient agi collectivement. Il en ressort que ces peuples veulent être mis à même de fixer librement leurs destins.

4. Nous considérons comme favorable que les représentants des nations en cause aient pris position en faveur des Alliés et qu'ils aient agi de concert avec les représentants des peuples alliés. C'est une éloquente réponse à la Mascara de Montbenon de 1916, à ce Congrès des nationalités que les Empires centraux avaient mis en scène, il y a deux ans, à Lausanne.

5. Nous considérons comme favorable tout ce qui prépare le terrain à l'entente future de la Pologne avec la Bohême et la Roumanie, nous approuvons tout ce qui amorce des relations étroites avec les Yougoslaves.

En conséquence, nous estimons que le Congrès de Rome constitue un sérieux succès politique à condition, bien entendu, que la politique des Alliés tire du mouvement des nations opprimées des conséquences pratiques, et cela sans délai.

BULLETIN

Le décret du kaiser concernant la Lithuanie.

Un décret impérial allemand, publié par le *Matin* du 13 mai, confirme en ces termes la réunion de la Lithuanie à l'Allemagne, réunion demandée par le *Conseil Régional de Lithuanie* (en allemand : *Landes-Rat*; en lithuanien : *Taryba*) dans sa résolution du 11 décembre 1917 (voir *Polonia* du 4 mai) :

Nous, Guillaume, par la grâce de Dieu, empereur et roi de Prusse, faisons savoir que nous avons ordonné à notre chancelier d'annoncer au nom de l'empire allemand et comme suite à la volonté exprimée par le *Conseil Régional de Lithuanie*, le 11 décembre 1917, que nous reconnaissons la Lithuanie comme Etat libre et indépendant et que nous lui conférons la protection de l'empire allemand auquel elle sera rattachée par une alliance d'une solidité éternelle et des conventions spéciales dans le domaine militaire, économique, douanier, des communications et des monnaies.

Nous portons toutefois cette condition première que les conventions à signer tiendront autant compte des intérêts

de l'Allemagne que de ceux de la Lithuanie et que la Lithuanie participera également aux charges de guerre (*Kriegslasten*) de l'Allemagne, qui servent aussi à sa libération.

Nous donnons à notre chancelier pleins pouvoirs pour prendre les mesures qu'il jugera utiles aux fins d'établissement de relations d'alliance fermes avec l'empire allemand et des conventions nécessaires.

WILHELM II, I. R.

La répartition des partis au Conseil d'Etat polonais.

On mande de Varsovie que le Conseil d'Etat comprend 50 activistes, dont 14 ne sont inféodés à aucun groupe politique; 9 d'entre eux appartiennent au parti du *Centre National*, 5 à celui de la *Ligue du rétablissement de l'Etat polonais*, 4 à celui des « populistes », 1 à celui de l'*Union Populaire*. A l'exception de ce dernier parti, tous les autres se prononcent pour la création d'un Etat et constituent une Union dans ce but.

On compte, en face de ceux-ci, 49 « passivistes », dont 40 appartiennent au *Club Politique des Partis*, 3 indépendants, 5 juifs, 1 Allemand.

Les « virilistes » membres du Conseil d'Etat de droit n'ont pas été encore désignés.

Les Polonais contre le ministère Seidler.

On télégraphie de Zürich au *Matin* du 10 mai :

La crise autrichienne s'accroît.

Les Polonais prennent parti contre le gouvernement Seidler et sont hostiles aux tendances du ministère actuel, qui voudrait constituer une majorité parlementaire composée de Polonais, d'Allemands et de Ruthènes contre les Tchéco-Slaves.

Le club polonais a élaboré une résolution demandant l'éloignement de Seidler et la constitution d'un gouvernement fiduciaire (*treuhand Regierung*) qui s'engagerait, pendant toute la durée de la guerre, à ne pas toucher aux institutions en vigueur dans la monarchie.

Afin d'éviter l'adoption de cette résolution, le président du conseil a convoqué les Polonais pour établir un compromis.

On ignore encore les résultats des efforts du cabinet. Le club tchèque délibère en permanence et a adopté des résolutions d'une importance capitale qui sont tenues scrupuleusement secrètes. Ces résolutions ont été confirmées au cours de la réunion combinée des Yougoslaves et des Tchèques.

Les partis de gauche du Royaume de Pologne contre M. Lednicki.

Au cours de la dernière quinzaine d'avril ont eu lieu, à Varsovie, plusieurs conférences entre les représentants des partis de gauche et M. Lednicki dont l'activité politique est bien connue. Celui-ci, comme on le sait, a groupé autour de lui en Russie des éléments, en partie appartenant aux fractions radicales et démocratiques, en opposition avec la grosse majorité de l'opinion des émigrés polonais, laquelle s'est résolument prononcée pour les alliés d'occident contre les Empires centraux. Dans ces derniers temps, M. Lednicki s'est déclaré partisan sans restriction du Conseil de Régence et de la politique dite activiste.

Les conférences de M. Lednicki avec les partis de gauche n'ont évidemment abouti à aucun accord, elles ont au contraire fait ressortir, ainsi que nous l'apprend la *Nowa Gazeta* (Nouvelle Gazette) de Varsovie, que, malgré les principes démocratiques et radicaux affirmés hautement par M. Lednicki, les vues de ce dernier sont diamétralement opposées à celles des groupes démocratiques du pays.

Le retour des évacués polonais et les autorités allemandes d'occupation.

On a gardé le souvenir du triste exode des paysans et des ouvriers polonais, évacués par force du Royaume de Pologne, au moment de la retraite des troupes russes en 1915 qui, alors, chassèrent devant elles des centaines de mille malheureux. Ces multitudes ont passé près de trois longues années dans les plus atroces souffrances physiques et morales que n'est parvenu à alléger qu'en partie l'esprit organisateur et dévoué des classes supérieures polonaises. Aujourd'hui, à la nouvelle de la paix de Brześć-Litewski, ces pitoyables victimes de la guerre essaient à tout prix d'obtenir des autorités d'occupation du Royaume, l'autorisation de rentrer dans leurs foyers. Mais, comment les autorités allemandes comprennent-elles ce retour, c'est ce que nous apprend

la note suivante du *Naprzód* (En avant) de Cracovie :

« Ces jours-ci se trouvaient à la gare de Varsovie environ un millier d'évacués. Mais lorsque le délégué du Conseil central de secours s'y présenta pour prendre les mesures voulues, on lui déclara que les évacués étaient partis » car ils s'étaient volontairement engagés pour aller travailler en Allemagne ».

Militarisation des cheminots en Galicie orientale.

Nous lisons dans le *Naprzód* (En avant) de Cracovie :

Les cheminots des directions de Lwów (Léopol) et de Stanisławów, n'obtenant ni farine, ni pain, ont résolu dernièrement de suspendre tout travail. Toutefois sur l'assurance que leur serait accordée la pleine ration à laquelle ils ont droit, samedi, le 27 avril, ils ont repris leur besogne.

Néanmoins, dimanche matin a été proclamée la militarisation des circulations ferroviaires de Lwów et de Stanisławów. Comme il était à prévoir, le mouvement est réduit au minimum. Il paraît cependant que les trains de voyageurs n'ont pas cessé de circuler.

INFORMATIONS DIVERSES

127^e anniversaire de la constitution polonaise du 3 mai 1791.

La Société des Artistes Polonais à Paris organise le Dimanche 19 courant à 15 heures très précises, dans la Salle Villers, 64, rue du Rocher (Métro : Villiers et St-Lazare; Nord-Sud : St-Lazare), le 127^e Anniversaire de la Constitution Polonaise du 3 mai 1791, sous la présidence d'honneur de MM. Prof. Venceslas Gasztowtt et Dr Henry Gierszyński.

Prendront la parole MM. Dr V. Bugiel, St. Fałński, ingénieur J. Lipkowski, A. Potocki, Antoine Rydzynski et Marie Szeliga.

Après les discours un concert aura lieu avec le gracieux concours de M^{lle} Mac Crac (chant), M^{lle} Parry, de l'Opéra-Comique (chant), Maëstro Alfredo Amadei, J. Bilewski (violon), Alfred Lubelski (chant) et Iwo Tkatchitch (piano).

Prix des places : 10, 5, 3, 2 et 1 franc. Loges de 6 places : 30 francs.

Un gala polonais à Nice.

Une grande matinée organisée par le *Cercle Polonais* de Nice au profit des militaires de l'Armée polonaise, en permission à Nice et de la *Société de bienfaisance polonaise de Nice*, a eu lieu le 2 mai au Théâtre des Nouveautés. Elle a été parfaite à tous les points de vue.

Le maître Jean Styka, en inaugurant la matinée, a prononcé une brillante allocution très applaudie.

Puis M^{lle} Halka Ducaïne, de l'Odéon, a fait une intéressante conférence ayant pour titre : « La Pologne dans la poésie française ».

Le *Petit Niçois* du 3 mai écrit à ce propos :

M^{lle} Halka Ducaïne, l'exquise artiste de l'Odéon, dit ensuite avec son talent magnifique ce que les malheurs et la noblesse de la Pologne ont inspiré à nos poètes. Leurs vers chantèrent sur ses lèvres, puissants comme la haine de l'oppresser, douloureux aussi comme des plaintes ou évocateurs d'indéfectibles espérances. Victor Hugo, Béranger, Casimir Delavigne ne pouvaient trouver plus parfaite interprète. Quand elle revint, rappelée à maintes reprises, les fleurs s'amoncèrent à ses pieds.

M^{lle} Vellini fut très goûtée dans les poèmes qu'elle récita; et le jeune violoniste A. Spedalière fut bissé dans les morceaux qu'il exécuta parfaitement; la seconde partie du programme était confiée à M^{me} Meunier, M^{lle} Korzeniowska, M. L. Stachiewicz qui chantèrent des mélodies dans la perfection. On entendit quelques compositions pianistiques de M. R. Raffaelli, que l'auteur interpréta lui-même avec un vif succès.

CÉRÉMONIE DU 21 MAI A MONTMORENCY

La cérémonie annuelle de Montmorency à l'intention des Polonais morts en exil, aura lieu mardi prochain 21 mai, à 10 heures et demie, à l'église Saint-Martin de Montmorency.

La messe funèbre sera suivie du pèlerinage au cimetière.

LE GÉRANT : P. NEVEU

PARIS.— IMP. LEVÉ, 74, RUE DE RENNES.